



Société de transport  
de Sherbrooke

## CONSEIL D'ADMINISTRATION **PROCÈS-VERBAL 202402**

---

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2024 À 13 H 55, À LA  
SALLE DU CONSEIL DU CENTRE ADMINISTRATIF AU 895 RUE CABANA,  
ET EN DIRECT PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

---

**Sont présents :**

Mme Laure Letarte-Lavoie	Présidente et conseillère municipale
Mme Catherine Boileau	Vice-présidente et conseillère municipale
M. Philippe Angers-Trottier	Administrateur et représentant des usagers des services du transport en commun (visioconférence)
Mme Joanie Bellerose	Administratrice et conseillère municipale (visioconférence)
M. Guillaume Bernard	Administrateur et représentant des usagers de la communauté étudiante (visioconférence)
M. Claude Charron	Administrateur et conseiller municipal (visioconférence)
Mme Geneviève La Roche	Administratrice et conseillère municipale (visioconférence)

et Mme Dany Grondin avait motivé son absence.

**Invités :**

Mme Vicky Martineau	Secrétaire
M. Patrick Dobson	Directeur général
M. Michaël Gauthier	Directeur général adjoint - Administration
M. Stéphan Veilleux	Directeur général adjoint - Opérations et développement
Mme Claudy Champoux	Directrice administration et trésorière
Mme Jade Giroux Larkin	Directrice marketing et communication (visioconférence)
M. Philippe Lussier	Directeur ingénierie et projets

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La présidente salue et présente tous les membres du conseil d'administration et invités assistant à l'assemblée.

La présidente indique qu'elle prendra le temps, lors de la séance ordinaire prévue le 14 février prochain, de s'exprimer sur sa nomination.

La présidente confirme qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

\_\_\_\_\_

2. **AVIS DE CONVOCATION**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 009-24**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Un avis du temps, du lieu et du but de l'assemblée, transmis par courriel, à tous les membres, a été produit et ordre est donné que cette pièce soit et est déposée sur le bureau.

**- ADOPTÉ -**

\_\_\_\_\_

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 010-24**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

**- ADOPTÉ -**

\_\_\_\_\_

4. **RÉSOLUTION VILLE DE SHERBROOKE - NOMINATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 011-24**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de président du conseil d'administration de la Société de transport de Sherbrooke est vacant depuis le 23 janvier 2024 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 16 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (ci-après la «Loi») (RLRQ, c. S-30.01) prévoit que la Ville de Sherbrooke désigne les membres du conseil d'administration de la Société de Sherbrooke ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 22 de la Loi prévoit que le conseil d'administration de la Société de transport doit comporter les postes de président et de vice-président dont les titulaires sont nommés par la Ville ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 17 de la Loi indique qu'«un membre d'un conseil d'administration ne peut assister à une assemblée qu'à compter de la date où le secrétaire a reçu copie de la résolution le désignant» ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Sherbrooke a désigné les nouveaux membres du conseil d'administration de la Société de transport de Sherbrooke, incluant la présidente et la vice-présidente, à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 février 2024, et que la secrétaire de la Société de transport de Sherbrooke a reçu copie de la résolution de la Ville le 8 février 2024 les désignant ;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la résolution C.M. 2024-9150-00 de la Ville de Sherbrooke, nommant, au conseil d'administration de la Société de transport de Sherbrooke, Mme Laure Letarte-Lavoie à titre de présidente, Mme Catherine Boileau à titre de vice-présidente, et M. Claude Charron, Mme Geneviève La Roche et Mme Joanie Bellerose à titre de membres administrateurs, soit et est conservée aux archives sous le numéro A24-01.

**- ADOPTÉ -**

5. **DÉSIGNATION DES ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ)**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 012-24**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 89.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (ci-après la « Loi ») (RLRQ, c. S-30.1) s'applique à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 89.1 de la Loi indique que la Société désigne les membres de son conseil d'administration pour être membre du conseil d'administration de l'organisme ; en l'occurrence l'ATUQ ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Marc Denault, président de la Société de transport de Sherbrooke (STS), membre du conseil d'administration de l'ATUQ et délégué au sein de l'assemblée des membres de l'ATUQ, a remis sa démission le 23 janvier 2024 ;

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément aux articles 21 et 22 de la Loi, la Ville de Sherbrooke a nommé un nouveau membre au conseil d'administration de la STS et a nommé les nouveaux titulaires des postes de présidente et de vice-présidente ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Patrick Dobson, directeur général de la STS, a été désigné comme délégué au sein de l'assemblée des membres de l'ATUQ par la résolution 112-21 ;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil d'administration désigne Mme Laure Letarte-Lavoie, présidente, à titre d'administratrice du conseil d'administration de l'ATUQ, et autorise Mme Catherine Boileau, vice-présidente, à remplacer la présidente en cas d'absence.

Que le conseil d'administration désigne Mme Laure Letarte-Lavoie, présidente, pour se joindre à M. Patrick Dobson, directeur général, à titre de déléguée au sein de l'assemblée des membres de l'ATUQ, et autorise Mme Catherine Boileau, vice-présidente, à remplacer la présidente en cas d'absence.

**- ADOPTÉ -**

---

**6. MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****M. Guillaume Bernard**

M. Bernard félicite les membres nouvellement nommés et indique qu'il est heureux de collaborer avec eux pour les prochaines années. Il souligne toutefois être déçu de n'avoir été informé des nominations que via un article dans le journal La Tribune et qu'il aurait aimé pouvoir féliciter ses collègues au moment de la nomination.

**Mme Laure Letarte-Lavoie**

Mme Letarte-Lavoie comprend la déception de M. Bernard et se dit désolée de la situation. Elle souligne que les nominations se sont faites très rapidement et dit prendre le blâme de ce manque de communication.

**Mme Geneviève La Roche**

Mme La Roche indique qu'elle prend le blâme également puisqu'elle occupait la position de vice-présidente la semaine précédente et qu'elle aurait pu en informer les membres représentants de la communauté.

**M. Philippe Angers-Trottier**

M. Angers-Trottier félicite les membres nouvellement nommés et abonde dans le même sens que M. Bernard indiquant avoir vécu une situation inconfortable. Il souligne toutefois être confiant que l'équipe qui constitue le conseil d'administration de la STS saura explorer la question des communications, du rôle des représentants et de l'accès aux informations.

**Mme Laure Letarte-Lavoie**

Mme Letarte-Lavoie comprend la situation et est d'accord pour que les membres adressent l'amélioration du processus de transmission des informations.

**M. Claude Charron**

M. Claude Charron souligne qu'il est heureux de faire partie de l'équipe et précise que les médias sont toujours informés rapidement suite à un conseil municipal.

**Mme Joanie Bellerose**

Mme Joanie Bellerose n'a aucun message.

**Mme Catherine Boileau**

Mme Boileau n'a aucun message.

**Mme Laure Letarte-Lavoie**

Mme Letarte-Lavoie indique qu'il y aura une assemblée ordinaire du conseil d'administration mercredi prochain, le 14 février à 18 h 30. \_\_\_\_\_

**7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Que la présente assemblée soit et est levée à 14 h 05.  
\_\_\_\_\_

SHERBROOKE, le 8 février 2024

La Vice-présidente,

La Secrétaire,

Catherine Boileau  
*pour*  
La Présidente,  
Laure Letarte-Lavoie

Vicky Martineau